

A propos de fagots

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 9

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ou du moins je ne veux pas les blâmer. Bien plus, je conseille à toutes les jolies lectrices (à marier) de votre aimable journal, de ne jamais se laisser fléchir, quelques pressantes que soient les sollicitations, les menaces de leurs parents et d'opposer un refus catégorique à la proposition qui leur serait faite d'unir leur sort à celui d'un homme pour lequel elles n'éprouvent que de l'aversion. Quoi de plus horrible en effet que de passer sa vie en la compagnie d'un homme qu'on abhorre, qu'on déteste!...

A Dieu ne plaise que je veuille exciter à la révolte les jeunes demoiselles. Comme mère de famille, j'en subirais la première peut-être les tristes conséquences. Mais quant à la question des mariages, il faut user de la plus grande délicatesse : il faut surtout que le maudit intérêt n'y joue pas le rôle principal comme cela arrive de nos jours, ce qui a fait dire à un homme bien pensant que *le mariage est souvent la confusion de deux porte-monnaie*.

Une abonnée.

A propos de fagots.

Un événement, qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves, — c'est ainsi qu'on débute ordinairement dans de pareils récits, — a mis en émoi tout un quartier de Lausanne, il y a quelques semaines.

Un de ces hommes dont les loisirs ne sont consacrés qu'à des récréations futiles et à des plaisanteries; un de ces hommes qui rient volontiers de tous les petits malheurs d'autrui, se promenait gravement sur le marché au bois, place du Tunnel, jetant, par-ci, par-là, un regard scrutateur sur les chars de fagots. Un paysan de Morrens le remarque et lui offre sa marchandise dont il lui vante l'excellente qualité; un autre paysan en fait autant, estimant qu'aucun bois ne donne un feu plus clair et plus chaud que les fagots de Froidéville.

Vivement sollicité par les deux marchands qui pataugent dans la neige fondue, et qui ont hâte d'aller se restaurer, notre Lausannois, qui paraît n'avoir que l'embaras du choix et vouloir en finir avec eux, leur dit tout à coup : « Si vous voulez être raisonnables, je prends le tout. Je paie ceux-ci 15 francs et ceux-là 17..... pas un centime de plus! »

Les paysans se mirent à l'écart pour délibérer.

— Qu'ain dité vo, faut te lâtzî ?

— Bin se vo volliâi, ié rudo frâi âi pi,

— Eh bien, monsieur, c'est une affaire en règle..... où faut-y les mener ?

— Montée St-François, je me trouverai là.

Et l'acheteur vint se placer vis-à-vis de l'étroite ruelle qui, de cette rue, passe derrière le Bazar vaudois et aboutit sur la place, entre l'hôtel des Messageries et la maison Heer. Dès qu'il aperçut les chars, il fit un signe à ceux qui les conduisaient pour leur indiquer l'endroit où ils devaient déposer le bois et disparut dans la ruelle.

Les chars s'arrêtèrent, et l'on vit bientôt s'entasser deux cents fagots au bord du trottoir.

Le déchargement terminé, nos hommes enrôlèrent les chaînes, rattachèrent la botte de foin, arrangèrent leurs chars et les conduisirent l'un à l'Ours et l'autre au Cygne, puis revinrent peu après pour toucher ce qui leur était dû, pensant trouver l'acheteur occupé de faire transporter son bois au galatas; mais il n'avait pas reparu.

« Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?... » Ils attendirent un quart-d'heure, demi-heure et plus encore,... personne! Questions sans nombre adressées aux passants, renseignements pris dans les magasins du quartier, excursions dès le rez-de-chaussée aux mansardes, dans huit ou dix maisons, rien ne put les mettre sur la trace de celui qui avait acheté leur bois et dont ils ignoraient le nom.

Hélas! que fallait-il faire, sinon attendre, attendre encore ?

Et les marchands de fagots de prendre leur mal en patience en dégustant maintes chopines au café voisin.

Cependant les quarts, les demies et les heures sonnant sans pitié à l'horloge de St-François et la nuit s'approchant, ils résolurent, sur les conseils de quelques personnes, de reprendre leur bois.

Mais comme il y a fagots et fagots, ces pauvres diables n'étaient pas au bout de leurs peines, car lorsqu'ils voulurent rentrer en possession de ce qui leur appartenait et qu'il fallut trier dans le tas, chacun prétendait avoir fourni les plus gros, les meilleurs. L'homme de Froidéville disait : *Vouaiqué mé rondins; l'homme de Morrens : Vouaiqué mé riouté*. De contestation en contestation, ils en vinrent aux mains, au point que l'un avait des bleus sur le nez et l'autre sa blouse en lambeaux.

Cette scène, fort comique, attira sur les lieux une foule de gamins et de curieux, qui ne firent qu'envenimer la lutte.

Enfin, passe le boulanger B***, homme aux larges épaules, aux bras vigoureux, qui, après s'être renseigné, sépare les combattants en leur disant : Pas tant de bruit, et menez ces fagots chez moi. L'homme de Froidéville, touché de ce procédé qui venait mettre un terme à ses déboires de la journée, lui dit, en festonnant sous l'influence du petit blanc et de la colère :

« Eh bien, mosieu, vous êtes un brave; mais dites me voir si dans une ville comme Lausanne y doit y avoir ainsi des ruelles pour les cotiens? »

Ainsi se termina cet incident qui aurait pu avoir, comme nous l'avons dit, les plus graves conséquences.

L. M.

On lit dans la biographie du doyen Bridel, par M. L. Vulliemin :

« Dans le courant de l'hiver de 1792 à 1793, une chute extraordinaire de neige avait couvert les monts du Jorat, voisins de Lausanne, et elle avait enseveli les habitations des campagnes. On s'em-